

INTERNATIONAL CIVIL
AVIATION ORGANIZATION

ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN
CIVIL INTERNACIONAL



ORGANISATION DE L'AVIATION
CIVILE INTERNATIONALE

МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ

TEL: (254-2) 622395 ICAORD
(254-2) 622396 ICAODEPRD
(254-2) 622391 TECHNICAL
COOPERATION
(254-2) 622399 ADMINISTRATION

EASTERN AND SOUTHERN
AFRICAN OFFICE
UNITED NATIONS ACCOMODATION
LIMURU ROAD, GIGIRI
P.O. BOX 46294
00100 NAIROBI, KENYA

FAX: (254-2) 623028/520135/22670
SITA: NBOCAA
E-mail: icao@icao.unon.org

Réf: ES AN 4/52 - 0163

le 5 avril 2004

Objet: Séminaire sur le Concept RVSM (Nairobi 19-21 avril 2004)

Suite à donner : Confirmer votre participation au plus tard le 13 avril 2004

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique Orientale et Australe (ESAF) organisera un Séminaire de trois jours sur le concept RVSM. Le Séminaire se tiendra à Nairobi du 19 au 21 avril 2004 et votre Administration est cordialement invitée à y participer.

Le but principal de ce Séminaire est d'aider les Etats de la Région AFI à former leur personnel impliqué dans les activités liées au RVSM. Les participants recevront des renseignements clairs sur les conditions de mise en oeuvre du RVSM, ce qui leur permettra d'élaborer un plan de mise en oeuvre du système dans leur propre Etat.

Le programme du Séminaire constitue l'Annexe A de la présente lettre; le Bulletin d'Information préparé par le Bureau régional en constitue l'Annexe B. Le Séminaire se déroulera en anglais.

Votre Administration est priée de faire ce qui suit :

- a) indiquer **avant le 13 avril 2004** son intention de se faire représenter à ce Séminaire;
- b) transmettre les noms ainsi que les titres de votre (vos) représentant(s) (de préférence ceux affectés aux Départements de Navigabilité et des Services du Trafic Aérien).

Veillez agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Lot Mollel
Directeur Régional

Annexes : Programme et Bulletin d'Information Générale

**SEMINAIRE SUR LES MINIMA DE SEPARATION VERTICALE REDUITS POUR
L'AFRIQUE ET L'OCEAN INDIEN**

Nairobi, 19 - 21 avril 2004

PROGRAMME

<u>Lundi , le 19 avril 2004</u>		
08H30 – 10H00	Enregistrement	
10H00 – 10H30	Cérémonie d'Ouverture	
10H30 – 11H00	Introduction au RVSM <ul style="list-style-type: none"> • Historique • Nécessité du RVSM • Décision de l'APIRG • Stratégie RVSM AFI • Equipe de Travail RVSM AFI 	Conférencier à déterminer
11H00 – 11H30	Pause Café	

11H30 – 12H30	<p>Programme de Mise en Oeuvre du RVSM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de Mise en Oeuvre du RVSM AFI • Plan de Mise en Oeuvre du RVSM au niveau national • Bureau du Programme RVSM AFI • Programmes RVSM au niveau national • Prérequis du Programme RVSM • Dépendances du Programme RVSM • Programme d’Evaluation des Risques RVSM • Espace Aérien RVSM AFI • Espace Aérien de Transition RVSM AFI • Interface RVSM AFI avec les Régions Adjacentes • Tableau des Niveaux de Croisière de l’OACI pour l’Espace Aérien RVSM AFI • Responsabilité et Engagement des Partenaires • Programme de Conscientisation sur le RVSM 	Conférencier à déterminer
12H30 – 14H00	Déjeuner	

Lundi, le 19 avril 2004

14H00 – 15H00	Les Conditions requises des Aéronefs <ul style="list-style-type: none">• Equipement d'aéronefs• Restrictions sur l'Exploitation d'aéronefs• Erreurs des altimètres principaux / de secours• Système de surveillance de la Hauteur des aéronefs• Processus d'homologation des aéronefs• Octroi de Certificats de navigabilité aux aéronefs• ACAS	Conférencier à déterminer
15H00 – 15H30	Pause Café	
15H30 – 16h30	Conditions requises de l'Equipage <ul style="list-style-type: none">• Critères pour l'Espace Aérien RVSM• Procédures pour les Equipages des aéronefs• Planification des Vols• Procédures Avant et Après Vols• Procédures avant l'entrée dans l'Espace Aérien RVSM• Procédures en Vol• Changement de Niveaux de vol• Système de Contrôle Automatique d'Altitude• Système d'Alerte d'Altitude• Transpondeur Indicateur d'Altitude• Procédures d'urgence dans l'Espace Aérien RVSM• Eléments figurant au Journal de bord sur les Défaillances du Système de maintien de la Hauteur• Formation du personnel navigant	Conférencier à déterminer

Mardi, le 20 avril 2004		
09H00 – 10H30	Exploitation de Vols dans l'Espace Aérien RVSM AFI <ul style="list-style-type: none"> • Aéronefs d'Etat dans l'Espace Aérien RVSM AFI • Aéronefs transitant dans l'Espace Aérien RVSM AFI • Niveaux de Croisière convenables à la Direction de vol • Procédures d'urgence en Vol • Procédures en cas de panne de Communications • Points de compte-rendu obligatoire 	Conférencier à déterminer
10H30 – 11H30	Pause Café	
11H30 – 12H30	Gestion du Trafic Aérien <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des Routes ATS • Sectorisation ATC • Option ATM pour la Transition RVSM • Routes ATS à sens unique et espacées latéralement • Plan d'Allocation des Niveaux de Vol • Autorisations ATC • Procédures ATC • Phraséologie ATC • Formation ATC • Lettres d'Accord entre Centres • Coordination entre Centres 	Conférencier à déterminer

Mardi, le 20 avril 2004

12H30 – 14H00	Déjeuner	
14H00 – 15H00	Systemes du Trafic Aérien <ul style="list-style-type: none">• Systemes de Traitement des Données de Vols.• Systemes d’Affichage Radar• Fiches de progression de Vols• Alternances des Données à l’ordinateur• Alerte de Conflit à Court et à Moyen Terme• Planification des Vols	Conférencier à déterminer
15H00 – 15H30	Pause Café	

Mardi, le 20 avril 2004

15H30 – 16H30	Surveillance de la Hauteur <ul style="list-style-type: none">• Normes et Exploitation RMA• Base de données pour l'homologation RVSM• Surveillance des performances du maintien de Hauteurs des Aéronefs• Conditions Préalables à la mise en oeuvre de Surveillance de la Hauteur• Statistiques sur les performances de maintien de la Hauteur des Aéronefs• Evaluations de la Sécurité et des préparatifs• Capacité des exploitants en ce qui concerne la surveillance et les comptes-rendus en matière de sécurité• Responsabilités des RMA• Les Etats et les RMA reconnus• Approbation de la maintenance par les Etats• Conditions minimum de Surveillance• Analyse et Données d'Erreurs dans les Systèmes altimétriques• Systèmes de surveillance HMU et GMU	Conférencier à déterminer
----------------------	---	---------------------------

<u>Mercredi, le 21 avril 2004</u>		
09H00 – 10H00	Assurance dans la sécurité RVSM <ul style="list-style-type: none"> • Conditions générales de sécurité • Gestion de la Sécurité RVSM • Responsabilités des Partenaires • Situation d'ensemble et Phases de Développement du Programme de Sécurité RVSM • Niveau-Cible de Sécurité RVSM de l'OACI 	Conférencier à déterminer
10H00 – 10H30	Pause Café	
10H30 – 12H30	Assurance dans la Sécurité RVSM <ul style="list-style-type: none"> • But ATM en matière de sécurité • Politique de Sécurité en matière RVSM • Objectifs de la Sécurité RVSM • Les Atouts de la Politique de Sécurité RVSM <ul style="list-style-type: none"> -Rapport sur les Dangers résultant du Fonctionnement des équipements RVSM -Rapport d'Evaluation des Risques de Collision - Plan National de Sécurité • Planification du Passage du CVSM au RVSM • Analyse des Risques dûs au passage du CVSM au RVSM 	
12H30 – 14H00	Déjeuner	
14H00 – 14H30	Perspective de l'Opérateur	AITA
14H30 – 15H00	Clôture	OACI

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

SÉMINAIRE SUR LE CONCEPT RVSM (NAIROBI 19-21 AVRIL 2004)

BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. Lieu de le Séminaire

1.1 Le séminaire se tiendra dans la salle de conférences du Bureau Régional ESAF de l'OACI, à Nairobi. Le Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) est situé dans le Complexe des Nations Unies au Block I. Les horaires du Bureau régional sont de 0800 à 1630. L'adresse postale, télécopie, numéros de téléphone et l'adresse électronique du Bureau ESAF sont les suivants :

OACI, Bureau Afrique Orientale et Australe,
Complexe des Nations-Unies, Limuru Road, Gigiri,
B.P. 46294 00100 GPO-Nairobi, Kenya
Téléphone : 254-20-622395/622396/622399/622400
Télécopie : 254-20-621092
Adresse électronique : icao@icao.unon.org

1.2 Inscription

L'inscription des participants se fera de 0830 heures à 0930 heures.

2. Hôtels

2.1 Les participants sont priés de faire eux-mêmes les réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés est ci-jointe. Les participants devraient signaler qu'ils vont participer à une réunion de l'OACI au moment de faire leur réservation.

3. Transport aller/retour au Bureau ESAF

3.1 Le transport au Bureau ESAF sera assuré à tous les participants. Le bus partira chaque jour à 08:00 heures de l'Hôtel SixEighty pour Gigiri. Il est entendu que les délégués résidant dans les autres hôtels se rendront soit au SixEighty

4. Transport

4.1 L'Aéroport International Jomo Kenyatta est situé à 16 kilomètres (20 minutes de route en voiture) du centre de la ville. Les taxis sont à tout moment disponibles. Le prix de transport en taxi, de l'aéroport au centre ville est approximativement de 1400 KShs. Il est toutefois conseillé de se mettre d'accord sur le prix de la course avant de prendre le taxi. La société étatique des taxis, Kenatco, fixe légalement le prix de la course au kilomètre. Le prix demandé pour d'autres taxis est variable et il serait difficile de vous assurer du prix exact de la course étant donné qu'ils échappent au contrôle de la municipalité. Il est donc sage de s'assurer que le taxi appartient à une compagnie de bonne réputation.

4.2 Le transport public n'est pas réellement disponible et ne doit sûrement pas être utilisé aux heures de pointe étant donné qu'il est sollicité au-delà de sa capacité

5. Climat

5.1 Au mois d'avril la température moyenne minimale est de 17.9°C. Le mois d'avril a de pluie.

5. Visas

5.1 Les visas d'entrée au Kenya ne sont pas exigés des ressortissants de certains pays. Il est donc conseillé aux participants de s'assurer s'ils sont dispensés ou non des dispositions relatives aux visas d'entrée au Kenya.

5.2 Vous pourrez obtenir les visas d'entrée dans l'Ambassade du Kenya ou, pour les pays où il n'y a pas de Représentation Diplomatique du Kenya, au Haut Commissariat ou Consulat Britannique.

6. Santé

6.1 Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Les visiteurs de passage au Kenya en provenance des zones infectées de choléra doivent se munir de certificats de vaccination valides.

7. Taxes d'aéroport

7.1 Les passagers qui partent de Nairobi doivent payer la taxe d'aéroport s'élevant à 40 \$ des Etats Unis, si ce montant n'est pas déjà inclus dans le coût du billet d'avion.

8. Sécurité

8.1 Le nombre d'actes criminels s'accroît à Nairobi. Par conséquent, il faut prendre des précautions pour ne pas faire face à des situations désagréables pouvant quelquefois se traduire en blessures de l'individu. Les conseils suivants vous sont prodigués pour vous aider à éviter de devenir victime d'actes criminels et à veiller à ce que votre séjour au Kenya soit sain et sauf.

8.2 Les agressions dans la rue ne se limitent pas aux attaques de nuit, mais elles peuvent se produire n'importe quand, n'importe où, au cours de la journée. Pour éviter d'être une cible facile, il vous est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- a) N'emportez pas ou **n'exposez pas** de grandes sommes d'argent lorsque vous faites des achats et ne portez pas de bijoux quand vous marchez dans la rue.
- b) Ne parlez pas aux personnes étrangères dans la rue ; montrez-vous simplement sûr de vous-même et agissez comme si vous saviez où aller.

- c) Soyez avisés une fois que vous êtes approchés ou arrêtés, quelle que soit la raison, par un jeune homme ou un groupe de jeunes, car, en général, il s'agit de grands pickpockets.
- d) En aucun cas, ne marchez pas la nuit dans les rues de Nairobi. Même pour de petites distances, prenez un taxi. Ne montez pas à bord de n'importe quelle voiture qui offre les services de taxi. Limitez-vous aux taxis accrédités de Kenatco (Tél. 225123, 221561, 338611 et 822356) et aux « London Taxis » disponibles dans le centre-ville.
- e) Si vous êtes confrontés à un acte criminel, la meilleure réaction est de céder calmement à l'agresseur. D'après l'expérience des incidents antérieurs, la personne qui ne réagit pas violemment s'en tire normalement indemne.

9. Taux de change

9.1 Le taux de change du shilling Kenyan est fixé par l'échange entre Banques et varie quotidiennement. En mars, le taux de change moyen d'un (1) Dollar des Etats-Unis sera approximativement de 75 Kshs.

10. Monnaie

10.1 L'unité monétaire de base est le shilling Kényane qui est divisé en 100 centimes (cents). Il s'agit des pièces de monnaie en cuivre de 5 cents et 10 cents et des pièces de nickel de 50 cents, 1 shilling et 5, 10 et 20 shillings. Les billets portent les valeurs de 50, 100, 200, 500 et 1000 shillings.

10.5 Il existe deux succursales de banques au Complexe des Nations Unies de Gigiri.

Liste des Hotels de la ville de Nairobi

HOTEL	RATES TARIFF US \$	ADDRESS	TELEFAX NO.	TELEPHONE	Email
Intercontinental Hotel	Superior Rm. 85.00+28% (SO) 105.00+28% (DO)	Cr. City Hall Way, Uhuru Highway	254-20- 32000030/ 32000036	254-20- 261000/32000000/ 32000210	nairobi@interconti.com
Holiday Inn	90.00 (SBB) incl. 115.00 (DBB)	Cor. Parklands Road and Mpaka Lane	254-20-748823	254-20-740920/1 740906	Mayfair@africaonline.co.ke
Six Eighty Hotel	30.00 (SO) incl. 65.00 (BO) incl.	Cr. Muindi Mbingu Street/Kenyatta Avenue	254-20-332908	254-20-332680	
The Stanley Hotel	95.00 Deluxe Room (Single or Double (BO)) 140.00 Club Room (Single or Double)	Cr. Kenyatta Avenue/Kimathi Street	254-20-229388	254-20-228830	reservations@thestanley.sar ova.co.ke
			Reserv. 254-20-715566	Reserv. 254-20-713333	
Hilton Hotel	85.00 (SBB) incl. 105.00 (DBB) incl.	Mama Ngina Street	254-20-250099 or 226477	254-20-25000	Hilton@africaonline.co.ke
Nairobi Safari Club	95.00 (SUO) 105.00 (DUO)	University Way/Koinange Street	254-20-331201	254-20-251333	nsclub@africaonline.co.ke
Meridian Court Hotel	41.00 (SO) 55.00 (DO)	Murang'a Road, off Moi Avenue	254-20-333658	254-20-333916	
Landmark Hotel	98.00 (SBB) 117.00 (DBB)	Chiromo Road, Westlands	448977	254-20-448713/7	Reservations@sarova.co.ke
Grand Regency	85.00 (SB) + 28% taxes 95.00 (DBB)	Loita Street	254-20-217120	254-20-228820	
Ambassador Hotel	45.00(SB) 60.00(DB)	Moi Avenue	254-20-336860	254-20-336809	

***Remarque: Lors d'effectuer la reservation de chambre, les délégués sont priés de préciser qu'ils participent à une reunion OACI afin de pouvoir bénéficier de tarifs spéciaux accordés à l'OACI.**
